Vacances Adaptées

ÉTÉ 2018

ACP

ASSOCIATION
CHAMOIS
PYRENEENS

« Chers adhérents, familles et accompagnants,

Nous espérons que la brochure des séjours été 2018 comblera toutes vos attentes. Elle offre des destinations variées en France (Métropôle et Corse) et à l'étranger (Italie, Espagne, Angleterre et Portugal).

Vous constaterez également la présence de séjours au mois de juin ; principalement déstinés aux personnes retraitées ou nécessitant un accompagnement de grande proximité.

L'équipe des Chamois Pyrénéens s'est une nouvelle fois mobilisée afin de mettre à votre disposition des hébergements de qualité et des équipes accompagnantes bienveillantes.

Nous vous remercions pour la confiance et la fidélité que vous nous témoignez depuis de nombreuses années et restons à votre écoute afin d'améliorer notre prestation. »

Présentation de l'association :

« Les Chamois Pyrénéens », association sportive et culturelle est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1980 à l'initiative de parents, d'amis et de professionnels du secteur médico-social. Son but est de proposer à ses adhérents déficients intellectuels des activités de loisirs et des séjours de vacances.

Les Chamois Pyrénéens organisent tout au long de l'année pour nos adhérents :

- des séjours de vacances en France et à l'étranger,
- des activités culturelles et socio-culturelles,
- des journées et des week-ends à thème.

Ils proposent, en particulier sur les mois d'été, divers séjours de vacances adaptées aux désirs et aux possibilités de chacun et capables de répondre aux souhaits des adhérents, des familles et des établissements.

Lexique :

Lieu accessible aux personnes en fauteuil

Escalier sur le lieu de vacances

Salle de bain accessible aux personnes en fauteuil

Lieu accessible pour des personnes vieillissantes

Accueil de couples possible

Transport vers le lieu de séjour en avion

Public accueilli :

La réussite des séjours de vacances implique la constitution de groupes les plus homogènes possibles tant au niveau de la vie quotidienne que de la dynamique collective.

TBA

Très Bonne Autonomie :

La personne prend totalement en charge les actes de la vie quotidienne (repas, habillage, toilette et prise de médicaments). Elle gère son argent personnel, se repère dans l'espace et le temps et est capable de se servir des moyens de communication. Elle a un comportement stable et peut avoir besoin d'un intervenant pour l'organisation de ses vacances si elle rencontre des difficultés. Elle peut effectuer des sorties seule.

BA

Bonne Autonomie :

La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome.

BA +60

Bonne Autonomie / Personnes vieillissantes :

La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome. Elle est vieillissante, fatigable et à la recherche d'un séjour de détente calme et reposant.

BA

Bonne Autonomie / Personnes à Mobilité Réduite :

La personne prend en charge les actes de la vie quotidienne et a un comportement stable. La réalisation de certaines activités nécessite l'accompagnement d'un intervenant alors que d'autres se feront de manière autonome. Elle peut avoir des capacités motrices diminuées et nécessite ponctuellement un accompagnement de proximité pour certains déplacements.

MA

Moyenne Autonomie :

Avec le soutien ponctuel d'un accompagnant, la personne prend en charge les actes de sa vie quotidienne (toilette, habillage). Un intervenant est indispensable pour la gestion de l'argent et la prise des médicaments. Elle sera nécessairement accompagnée lors des activités afin de garantir sa sécurité.

FA

Faible Autonomie :

La personne a besoin d'un accompagnement dans tout ou partie des actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, activités…). Ses besoins, difficultés ou problèmes de mobilité nécessitent la mise à disposition de locaux adaptés. Ces vacances s'adressent à des personnes moins dynamiques qui recherchent un séjour de détente calme et reposant.

TFA

Très faible Autonomie :

La personne a besoin d'une prise en charge constante dans tous les moments clés de la vie quotidienne. Son degré d'autonomie nécessite un accompagnement de grande proximité et des locaux totalement adaptés. Pour des raisons de confort climatique, les séjours destinés à ce public ont lieu au mois de juin.

Sommaire :

Suivez le guide !

Juin 2018 :

I. Séjours Bonne Autonomie pour personnes vieillissantes :

Biscarrosse 6
Sare NOUVEAU 7

II. Séjours Très Faible Autonomie :

Alassac NOUVEAU 8
Tartas 9

Août 2018 :

III. Séjours Très Bonne Autonomie :

Bassin d'Arcachon 10
Londres (Angleterre) NOUVEAU 11
Milan (Italie) NOUVEAU 12
Sainte-Anastasie NOUVEAU 13

IV. Séjours Bonne / Très Bonne Autonomie :

Argelès-sur-Mer NOUVEAU 14
Porto (Portugal) 15
Porto-Vecchio (Corse) NOUVEAU 16

V. Séjours Bonne / Moyenne Autonomie :

Aia (Espagne) 17
Bilbao 18
Carcassonne 19
Center Parc 20
Compeyre NOUVEAU 21
Figuerola del Camp NOUVEAU 22
Millau NOUVEAU 23
Mont-St-Michel NOUVEAU 24
Narbonne 25
Puy du Fou 26
St Pierre d'Irube 27
San Genis 28

VI. Séjour Bonne Autonomie pour personnes vieillissantes :

Biscarrosse 29

VII. Séjour Bonne Autonomie pour Personnes à Mobilité Réduite :

Soustons 30

VIII. Séjours Faible Autonomie :

Gradignan 31
Vieux Boucau NOUVEAU 32

IX. Informations Générales

..... 33

Biscarrosse

Landes

BA +60

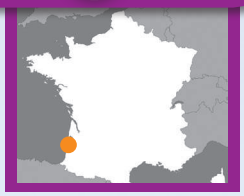

« Station balnéaire réputée de la Côte Aquitaine, Biscarrosse offre un cadre de vacances agréable avec ses nombreux lacs et sa plage. »

Activités proposées au choix :

✓ Aquarium d'Arcachon,

✓ Croisière sur le Bassin d'Arcachon,

✓ Maison de l'Huître à Gujan Mestras,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une villa tout confort de plain-pied située dans la commune de Sanguinet à 15 minutes de Biscarrosse. Chambres de 1 à 2 lits. Piscine sur place.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

Du 04 au 06 juin 2018 ; Du 06 au 08 juin 2018
Du 04 au 08 juin 2018

Public

7 personnes + 2 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

Prix

350 €* pour 3 jours ; 580 €* pour 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Sare

Pyrénées-Atlantiques

BA +60

NOUVEAU

« Aux portes de l'Espagne, la commune de Sare révèle le patrimoine basque notamment avec le panorama exceptionnel offert par la Rhune. »

Activités proposées au choix :

✓ Train de la Rhune,

✓ Promenade à la frontière espagnole (achats aux ventas),

✓ Croisière à St Jean de Luz

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un grand gîte situé dans la commune de Sare. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

Du 11 au 13 juin 2018 ; Du 13 au 15 juin 2018
Du 11 au 15 juin 2018

Public

7 personnes + 2 accompagnateurs
(dont 1 responsable)

Prix

350 €* pour 3 jours ; 580 €* pour 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Allassac

Corrèze

TFA

NOUVEAU

« Allassac est une étape touristique immanquable de la Corrèze avec ses paysages panoramiques, ses villages en pierre et sa diversité d'activités de pleine nature. »

Activités proposées au choix :

✓ Sentier suspendu en forêt,

✓ Spectacles d'oiseaux et de rapaces au Rocher des Aigles,

✓ Activités proposées dans le village vacances (ex. piscine adaptée),

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un centre de vacances adapté aux personnes à mobilité réduite situé à 20 minutes de Brive-la-Gaillarde.
Chambres de 2 lits.
Piscine sur place.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

Du 04 au 08 juin 2018
Du 11 au 15 juin 2018

Public

5 personnes + 5 accompagnateurs (dont 1 responsable et 1 veilleur de nuit)

Prix

1090 €* **pour 5 jours**

**voir modalités dans les informations générales*

Tartas

Landes

TFA

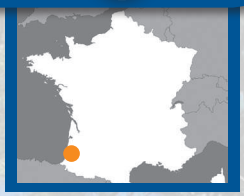

« Ce lieu de vacances, situé à Tartas dans la vallée de l'Adour, permettra aux vacanciers de découvrir la richesse du patrimoine landais. »

Activités proposées au choix :

✓ Char à voile à Mimizan (si le temps le permet),

✓ Visite d'une ferme équestre,

✓ Balade sur la côte landaise,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un pavillon d'hébergement de grand confort accessible aux personnes à mobilité réduite.
Chambres de 2 lits.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

Du 18 au 22 juin 2018
Du 25 au 29 juin 2018

Public

5 personnes + 5 accompagnateurs
(dont 1 responsable et 1 veilleur de nuit)

Prix

1060 €* pour 5 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Bassin d'Arcachon

Gironde

TBA

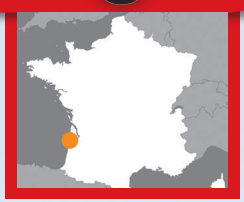

« Doté d'un patrimoine culturel unique, le Bassin d'Arcachon offre un paysage magnifique à ses visiteurs. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite de la ville de Bordeaux (marché des Capucins, Miroir d'eau, Jardin botanique…),

✓ Balade à la Dune du Pilat,

✓ Maison de l'Huître à Gujan Mestras,

✓ Croisière sur le Bassin d'Arcachon,

✓ Baignades sur les plages de la côte arcachonnaise,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

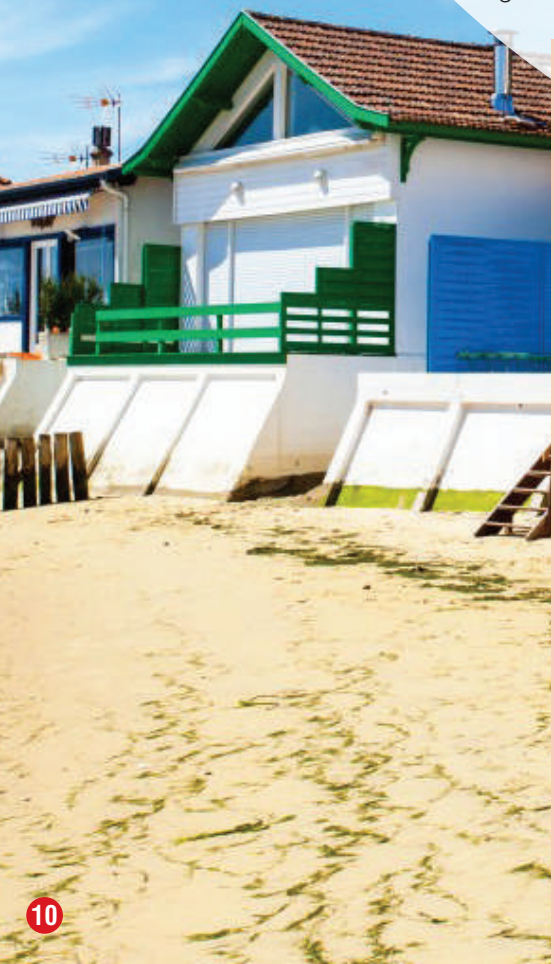

Hébergement

Dans une villa de plain-pied conviviale située à Gujan-Mestras sur le bassin d'Arcachon. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

929 €* pour la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Londres

Angleterre

TBA

NOUVEAU

« Capitale de l'Angleterre, Londres regorge d'attractions, de restaurants, de musées et de magasins qui éblouissent ses visiteurs. »

Activités proposées au choix :

✓ Excursion dans les principaux sites touristiques de la ville : Big Ben, Buckingham Palace, le British Museum, le Musée d'Histoire Naturelle, Trafalgar Square,

✓ Musée de Madame Tussauds (le musée de cire de Londres),

✓ Visite touristique de la ville à bord des célèbres bus rouges londoniens,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans un hôtel situé dans la ville. Chambres de 1 à 2 lits avec salle de bains privative.

Restauration

Hébergement en demi-pension.

Transport

Départ en avion depuis l'aéroport de Toulouse. Transfert possible depuis Pau moyennant un supplément (nous contacter).

Dates

du 1er au 08 août 2018 (variables de 1 à 2 jours maximum sous réserve des programmations de vols et des disponibilités)

Public

10 personnes + 2 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1495 €* pour la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Milan

Italie

TBA

NOUVEAU

« Considérée comme l'une des capitales de la mode, la ville de Milan bénéficie d'un charme légendaire avec ses monuments grandioses et sa gastronomie traditionnelle. »

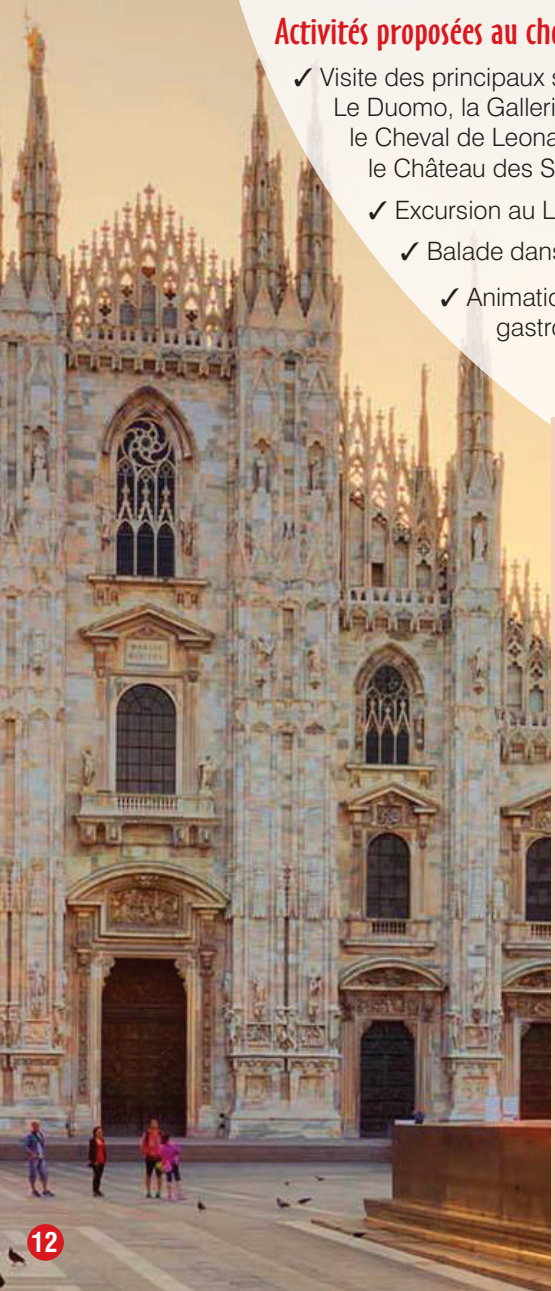

Activités proposées au choix :

✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville :
Le Duomo, la Galleria Vittorio Emanuele II, le Palais Royal, le Cheval de Leonardo, les Navigli de Milan, le Château des Sforza,

✓ Excursion au Lac de Côme,

✓ Balade dans ville à bord du vieux tram,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un hôtel situé dans la ville. Chambres de 1 à 2 lits avec salle de bains privative.

Restauration

Hébergement en demi-pension.

Transport

Départ en avion depuis l'aéroport de Toulouse. Transfert possible depuis Pau moyennant un supplément (nous contacter).

Dates

du 30 juillet au 06 août 2018 (variables de 1 à 2 jours maximum sous réserve des programmations de vols et des disponibilités)

Public

10 personnes + 2 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1495 €* pour la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Ste Anastasie

Gard

TBA

NOUVEAU

« Situé proche du Pont du Gard, le village de Ste Anastasie est un charmant lieu de vacances entouré de magnifiques paysages. »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite de la ville de Nîmes : ses célèbres arènes, les jardins de la Fontaine, la Tour Magne,
- ✓ Balade au Pont du Gard,
- ✓ Musée du Bonbon Haribo à Uzès,
- ✓ Découverte du Parc Naturel Régional de Camargue,
- ✓ Croisière le long du Gard,
- ✓ Balade et baignade sur les plages de la côte méditerranéenne et le long du Gard,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie…

Hébergement

Dans une vieille ferme viticole entièrement rénovée située dans la commune de Ste Anastasie. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 11 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1750 €* pour 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Argelès-Sur-Mer

Pyrénées-Orientales

BA TBA

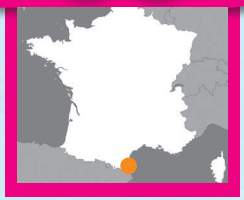

NOUVEAU

« Les pieds dans le sable ou à l'abri d'une crique, à Argelès-sur-Mer on passe de superbes vacances au bord de l'eau ! »

Activités proposées au choix :

- ✓ Excursion à la Réserve Naturelle du Mas Larrieu,
- ✓ Le Château Royal de Collioure,
- ✓ Parc animalier « Les Aigles de Valmy »,
- ✓ Balade et baignade sur les plages de la côte méditerranéenne,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans un mas situé à Argelès-sur-Mer à 2 kilomètres des plages. Chambres de 2 lits. Piscine sur place.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018

Public

10 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

929 €* pour la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Porto

Portugal

BA TBA

« Destination estivale idéale, Porto offre quantité de charmantes balades dans ses ruelles d'un autre âge. La visite de ses parcs est immanquable »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des principaux sites touristiques de la ville : le vieux Porto, le Jardin du palais de Cristal, balade en vieux tramway, le marché Bolhão, les caves à vin, le Quai de la Ribeira,

✓ Promenade le long du fleuve du Douro,

✓ Découverte de la ville d'Aveiro surnommée « la Venise du Portugal »

✓ Balades et baignades sur les plages de la côte atlantique,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une jolie villa à 10 kilomètres au sud de Porto et à 15 minutes de la plage. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 11 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1770 €* pour 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Porto-Vecchio

Corse

BA TBA

NOUVEAU

« Entre mer et montagne, la ville de Porto Vecchio est rayonnante sur l'Ile de beauté et promet des vacances paradisiaques. »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite du port de plaisance et de la citadelle de Porto-Vecchio,
- ✓ Excursion au village perché d'Ospédale,
- ✓ Découverte des villages pittoresques et sites archéologiques de la région,
- ✓ Visite de Bonifacio et promenade en bateau,
- ✓ Balades et baignades sur les plages de la côte corse,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping gastronomie ...

Hébergement

Dans un grand chalet situé dans un camping de Porto-Vecchio. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour (traversée en ferry au départ de Marseille).

Dates

du 10 au 21 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1700 €* pour 12 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Aia

Pays basque espagnol

BA MA

« Le littoral basque est un environnement exceptionnel où se succèdent des falaises entrecoupées de criques et baies magnifiques »

Activités proposées au choix :

- ✓ Aquarium de San Sébastien,
- ✓ Découverte de la baie de Pasaia et ses villages de pêcheurs,
- ✓ Visite de Bilbao,
- ✓ Promenade et baignade sur les plages de sable fin de la côte basque,
- ✓ Dégustation de pintxos et autres tapas typiques du pays basque,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans une grande ferme typique du village d'Aia avec vue sur la mer. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018 ; du 04 au 11 août 2018
du 11 au 18 août 2018 ; du 18 au 25 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

929 €* la semaine ; **1750 €* les 15 jours**
2600 €* les 3 semaines ; **3500 €* le mois**

**voir modalités dans les informations générales*

Bilbao

Pays basque espagnol

BA MA

« Bilbao, qui compte parmi les plus grands ports d'Europe, offre un formidable cocktail de loisirs et de gastronomie qui satisfera les yeux et les papilles de chacun. »

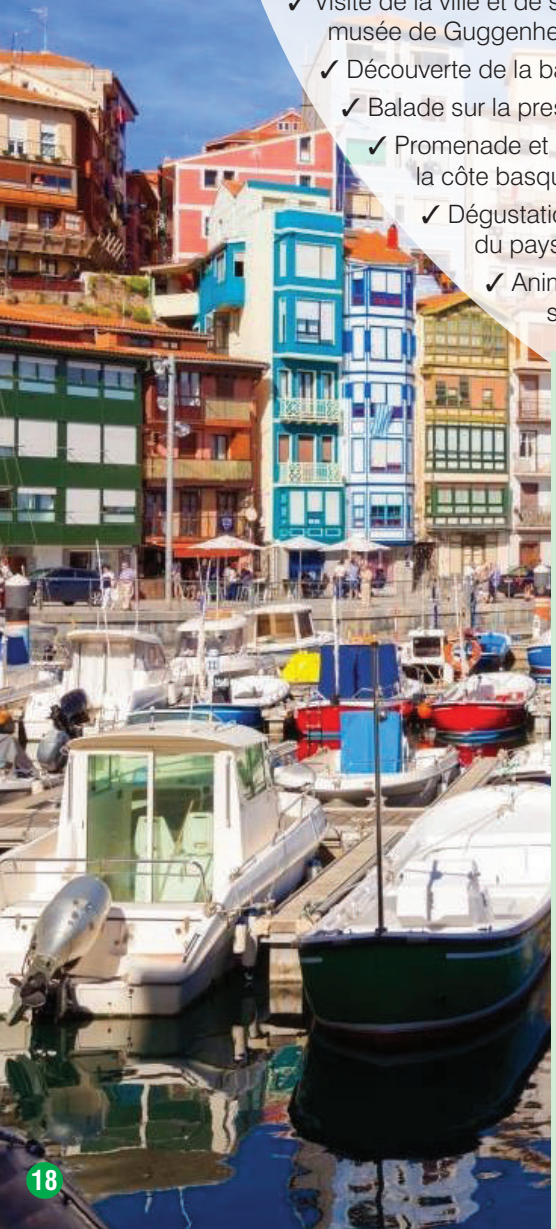

Activités proposées au choix :

✓ Visite de la ville et de ses principaux sites touristiques : le fameux musée de Guggenheim, la Basilique de Begona, la vieille ville…

✓ Découverte de la baie de Pasaia et ses villages de pêcheurs,

✓ Balade sur la presqu'île de la Magdalena à Santander,

✓ Promenade et baignade sur les plages de sable fin de la côte basque,

✓ Dégustation de pintxos et autres tapas typiques du pays basque,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une maison avec piscine située à 15 minutes de Bilbao. Chambres de 1 à 2 lits. Piscine sur place.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 04 au 11 août 2018 ; du 11 au 18 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

929 €* la semaine ; 1750 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Carcassonne

Aude

BA MA

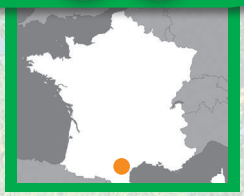

« Panoramas grandioses, sites naturels exceptionnels : l'Aude est un département aux multiples facettes où vous passerez des vacances inoubliables »

Activités proposées au choix :

- ✓ Découverte de la citadelle et du château de Carcassonne,
- ✓ Visite du parc australien,
- ✓ Promenade sur le littoral méditerranéen,
- ✓ Réserve africaine de Sigean,
- ✓ Balade sur le canal du midi,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans deux grands gites de charme situés dans un domaine à l'entrée de Carcassonne. Chambres de 2 à 3 lits. Piscine sur le domaine.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018 ; du 04 au 11 août 2018 ; du 11 au 18 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

929 €* la semaine ; 1750 €* les 15 jours
2600 €* les 3 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Center Parc

Le Bois aux Daims

BA MA

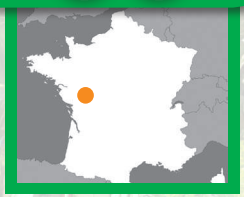

« Avec des lagons bleus, une végétation exotique, des piscines, une rivière sauvage, des toboggans aquatiques et des jacuzzis : le dépaysement est total au domaine de Center Parc »

Activités proposées au choix :

✓ L'Aqua Mundo et sa piscine où l'eau est toujours à 29 ° où vous pourrez faire de la plongée et découvrir un monde sous-marin exotique avec poissons et coraux tropicaux ,

✓ Sorties et excursions au choix : mini-golf intérieur et extérieur, pédalo, bowling, pétanque, parcs aux daims, ferme des animaux, tennis de table, billard, salle de jeux vidéo, activités artistiques et activités de plein air,

✓ Journée au parc du Futuroscope,

✓ Croisière le long de la Loire,

✓ Baignade à l'Île du Château des Ponts de Cé,

✓ Animations diverses : soirées dansantes, à thème, karaoké, jeux de société...

Hébergement

Dans des cottages tout confort de 8 personnes. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 03 août au 17 août 2018

Public

12 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1870 €* pour 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Compeyre

Aveyron

BA

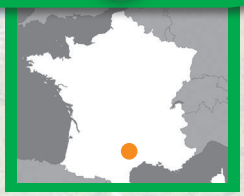

NOUVEAU

« Véritable parc naturel des activités de pleine nature, l'Aveyron est la destination idéale pour des vacances enrichissantes et inoubliables. »

Activités proposées au choix :

✓ Balade en canoé ou bateau le long des Gorges du Tarn,
✓ Promenade au Trou de Bozouls (lamas en liberté),
✓ Baignade dans la piscine naturelle de Salles-la-Source,
✓ Vélorail du Larzac,
✓ Viaduc de Millau,
✓ Visite de Micropolis : la Cité des insectes,
✓ Découverte de villages et châteaux de l'Aveyron,
✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une maison de pays confortable avec piscine. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 11 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Séjour destiné à des bons marcheurs.

Prix

1750 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Figuerola del camp

Catalogne

BA MA

NOUVEAU

« Tout proche de la côte catalane, la ville de Figuerola del Camp offre un cadre de vacances agréable pour un plein de soleil garanti. »

Activités proposées au choix :

✓ Découverte de la ville de Barcelone grâce à son bus touristique sans oublier sa cathédrale, ses Ramblas, musée de Picasso,

✓ Journée à Port Aventura,

✓ Visite de la ville de Tarragone,

✓ Excursion à Cambrils : le Parc Sama, le quartier historique, le port et les belles plages,

✓ Balades et baignade sur les plages de la côte catalane,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

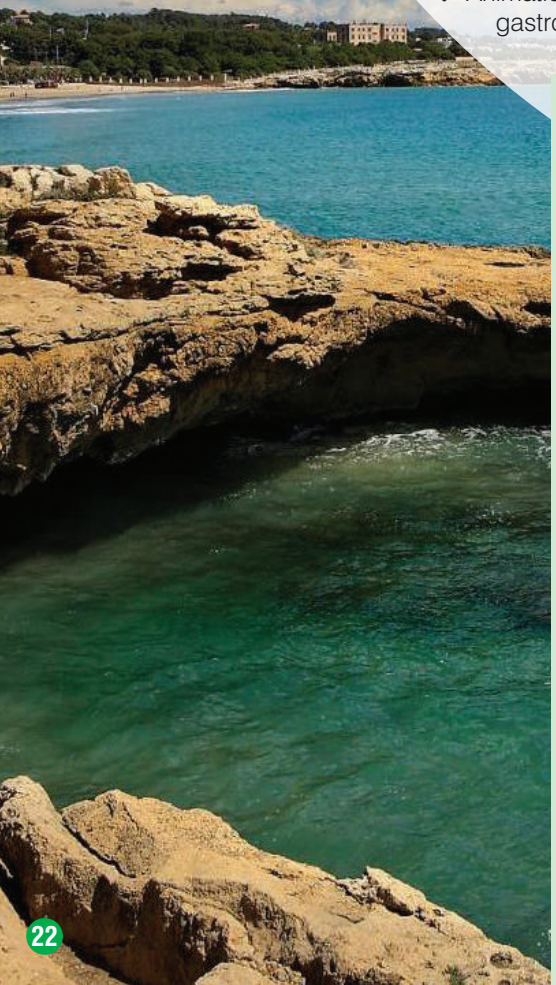

Hébergement

Dans un mas de grand confort situé tout proche de Figuerola del Camp. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 04 août au 18 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1770 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Millau

Aveyron

BA MA

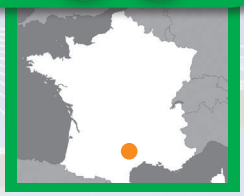

NOUVEAU

« Posée au milieu de somptueux paysages, la commune de Millau permet à ses visiteurs de profiter de vacances au rythme de la nature. »

Activités proposées au choix :

- ✓ Viaduc de Millau,
- ✓ Excursion au Trou de Bozouls (lamas en liberté),
- ✓ Croisière le long du Tarn,
- ✓ Le petit train de Montpellier le Vieux,
- ✓ Pastoralia : le monde des Brebis,
- ✓ Balades et baignade sur les bords du Tarn ou dans la piscine naturelle de Salles-la-Source,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans un gîte d'étape situé dans un village à 20 minutes de Millau. Chambres de 2 à 4 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

929 €* la semaine

**voir modalités dans les informations générales*

Mont St Michel

Manche

BA MA

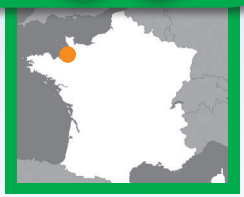

NOUVEAU

« Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Mont St Michel est l'un des sites les plus atypiques de France. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite du célèbre Mont St Michel,

✓ Zoo de la Bourbansais à Pleugueneuc,

✓ Le train marin de la baie du Mont St Michel,

✓ Mémorial du débarquement : les plages, le cinéma circulaire d'Arromanches, la Batterie Allemande…,

✓ Promenades et baignades sur les plages bretonnes,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

Hébergement

Dans deux gîtes mitoyens situés dans la commune de St Martin des Champs. Chambres de 1 à 4 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 11 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Séjour destiné à des bons marcheurs.

Prix

1770 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Narbonne

Massif des Corbières

BA MA

« Sur la Côte Méditerranéenne, profitez de l'environnement exceptionnel de Narbonne et de ses environs »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des villes de Béziers, Perpignan, Sigean, Leucate et Le Somail,
✓ Promenade en bateau sur le Canal du Midi,
✓ Visite du musée de poterie gallo-romaine Amphoralis,
✓ La Réserve Africaine de Sigean,
✓ Le petit train de Port-Leucate,
✓ La promenade des Platanes à Perpignan,
✓ Promenades et baignades sur les plages narbonnaises,
✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

Hébergement

Dans une villa située dans un quartier résidentiel de Narbonne. Chambres de 1 à 2 lits. Maison avec piscine.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 11 août 2018 ;
du 11 au 25 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1750 €* **les 15 jours** ; **3500 €*** **le mois**

**voir modalités dans les informations générales*

Puy du Fou

Vendée

BA MA

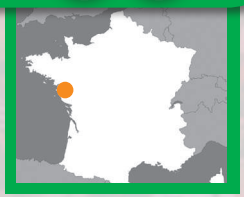

« Elu meilleur parc du monde, le Puy du Fou offre une multitude de spectacles grandioses et d'aventures autour de différents thèmes : les Vikings, Les Chevaliers de la Table Ronde, les jeux du cirque, Jeanne d'Arc... »

Activités proposées au choix :

- ✓ Deux journées au célèbre Parc du Puy du Fou et ses fameux spectacles,
- ✓ Découverte de la richesse du patrimoine de la région : les Sables d'Olonne, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon, le Château d'Olonne…
- ✓ Spectacle de chevalerie « l'Epopée de Richard Cœur de Lion » au Château de Talmont,
- ✓ Balade et baignade sur les plages de la côte vendéenne,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...

Hébergement

Dans une grande maison située à 3 kilomètres de la mer. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 11 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1870 €* pour 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

St Pierre d'Irube

Pays Basque

BA MA

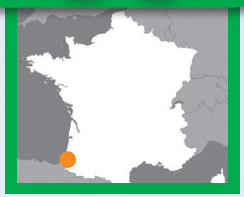

« Les richesses du Pays Basque, entre mer et montagne, permettent une multitude d'activités et de découvertes »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite des villes de Saint Jean de Luz, Bayonne, Hendaye et Bidart,
- ✓ Croisière le long du littoral basque,
- ✓ Visite et repas dans une cidrerie basque,
- ✓ Musée et atelier du chocolat à Biarritz,
- ✓ Promenade à la frontière espagnole,
- ✓ Balade et baignades sur les plages basques et sur le sentier du littoral,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une grande et belle maison typique du pays basque située à 5 minutes de Bayonne. Chambres de 1 à 3 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018 ; du 04 au 11 août 2018 ; du 11 au 18 août 2018 ; du 18 au 25 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

929 €* la semaine ; 1750 €* les 15 jours
2600 €* les 3 semaines ; 3500 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*

San Genis de Palafolls

Costa Brava BA MA

« Les plages, les criques, les falaises et la mer font de la Costa Brava une des principales destinations touristiques durant l'été »

Activités proposées au choix :

✓ Découverte de la ville de Barcelone grâce à son bus touristique sans oublier sa cathédrale, ses Ramblas, musée de Picasso,

✓ Promenade en bateau à Lloret del Mar,

✓ Visite de Malgrat en petit train,

✓ Visites des villes de Gerone, Besalú et la cité médiévale de Pals

✓ Balades dans le parc naturel Del Montseny,

✓ Baignades sur les plages de Pineda, Malgrat, Santa Susanna,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

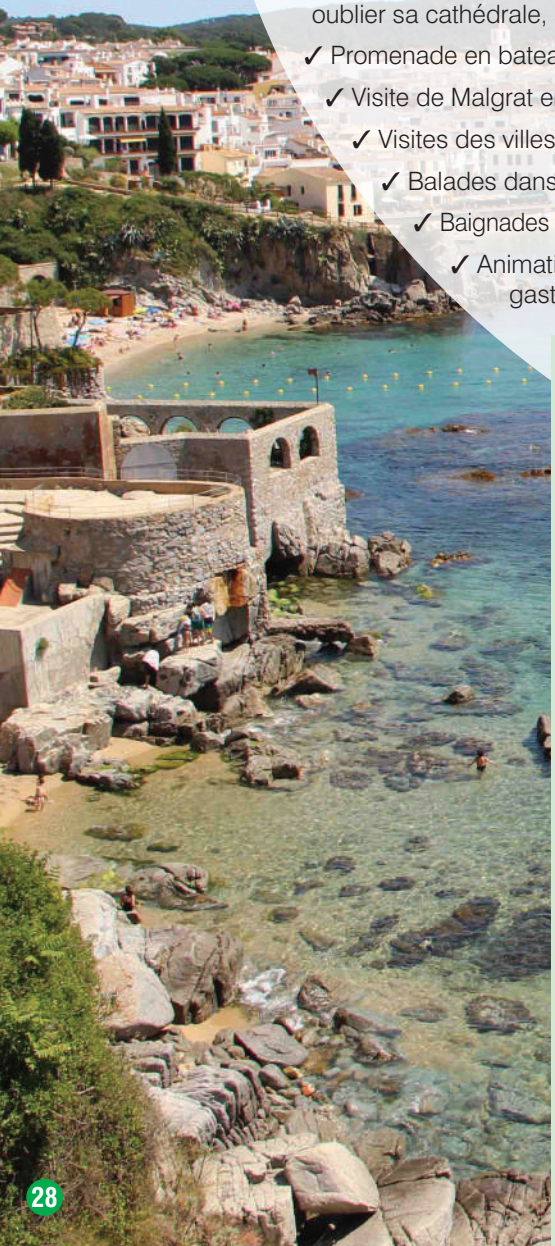

Hébergement

Très beau gîte se trouvant à 7 km de Lloret del Mar. Chambres de 1 à 3 lits.
Superbe piscine.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités.
Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 11 août 2018 ;
du 11 août au 25 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1770 €* les 15 jours ; 3540 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*

Biscarrosse

Landes

BA +60

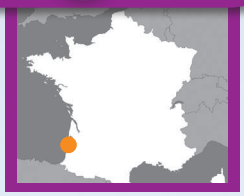

« Station balnéaire réputée de la Côte Aquitaine, Biscarrosse offre un cadre de vacances agréable avec ses nombreux lacs et sa plage. »

Activités proposées au choix :

✓ Croisière sur le Bassin d'Arcachon,

✓ Maison de l'Huître à Gujan Mestras,

✓ Aquarium d'Arcachon,

✓ Baignades sur les plages de la côte landaise,

✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie...

Hébergement

Dans une villa tout confort de plain-pied située dans la commune de Sanguinet à 15 minutes de Biscarrosse. Chambres de 1 à 2 lits.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018 ;
du 04 août au 11 août 2018

Public

9 personnes + 3 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

929 €* la semaine

1750 €* les 15 jours

**voir modalités dans les informations générales*

Soustons

Landes

BA MA

« La situation privilégiée de la commune de Soustons et son environnement exceptionnel vous enchanteront »

Activités proposées au choix :

- ✓ Activités diverses proposées par le camping : soirées à thème, karaoké, fitness, piscine, pétanque, aquagym et tennis de table,
- ✓ Moulin de Poyaller,
- ✓ Zoo de Labenne,
- ✓ Balade et baignades sur les plages landaises,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, fête de village, gastronomie ...

Hébergement

Dans des chalets, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, situés dans un camping de Soustons. Chambres de 1 à 2 lits. Camping avec deux piscines.

Restauration

La contribution de chacun est demandée pour l'organisation de la vie quotidienne en fonction de ses possibilités. Hébergement en gestion libre.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018 ; du 04 au 11 août 2018 ; du 11 au 18 août 2018 ; du 18 au 25 août 2018

Public

9 personnes (2 fauteuils roulants maximum) + 4 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1050 €* la semaine ; 1970 €* les 15 jours
2885 €* les 3 semaines ; 3800 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*

Gradignan

Gironde

FA

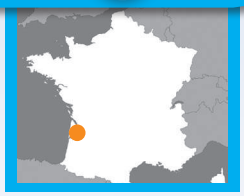

« Situé au cœur des vignobles bordelais, le Château Moulerens est un lieu de vacances idéal et offre à ses pensionnaires une multitude d'activités de loisirs »

Activités proposées au choix :

- ✓ Visite de la ville de Bordeaux : petit train, Marché des Capucins, Miroir d'eau,
- ✓ Parc de Montgaillard à Gradignan,
- ✓ Balade et croisière sur le bassin d'Arcachon,
- ✓ Zoo de Pessac,
- ✓ Animations locales, marchés traditionnels, shopping, gastronomie ...
- ✓ Activités possibles sur le centre : piscine, barbecue, karaoké, concerts, balades en calèche...

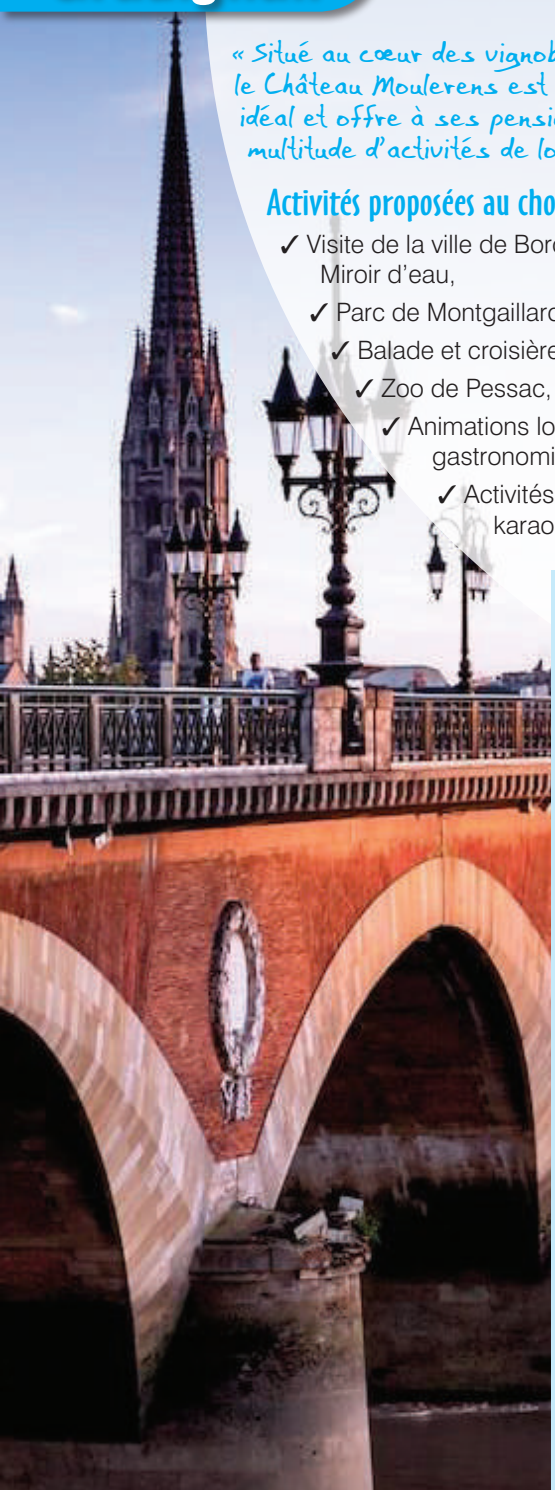

Hébergement

Dans un centre de vacances situé à proximité de Bordeaux et adapté pour des personnes en fauteuil roulant. Locaux agréables, spacieux et fonctionnels situés face au paturage des chevaux. Piscine sur le site. Chambres de 2 lits.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018 ; du 04 au 11 août 2018 ; du 11 au 18 août 2018

Public

14 personnes (4 fauteuils roulants maximum) + 6 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1080 €* la semaine ; 2025 €* les 15 jours
2970 €* les 3 semaines

**voir modalités dans les informations générales*

Vieux Boucau

Landes

FA

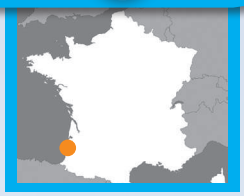

NOUVEAU

« La station balnéaire de Vieux-Boucau est un lieu agréable pour des vacances reposantes et baignées par le charme de la côte landaise. »

Activités proposées au choix :

✓ Visite des stations balnéaires landaises : Capbreton, Hossegor et Vieux-Boucau,

✓ Char à voile à Mimizan (si la météo le permet),

✓ Réserve naturelle du Courant d'Huchet,

✓ Balnéo aux thermes de Dax,

✓ Balades sur les plages de la côte landaise

✓ Activités manuelles, animations locales, marchés traditionnels, gastronomie...

Hébergement

Dans un centre de vacances situé à Vieux Boucau et adapté pour des personnes en fauteuil roulant. Locaux agréables, spacieux et fonctionnels. Chambres de 2 à 4 lits.

Restauration

Hébergement en pension complète.

Transport

Minibus pour toute la durée du séjour.

Dates

du 28 juillet au 04 août 2018 ; du 04 au 11 août 2018 ; du 11 au 18 août 2018 ; du 18 au 25 août 2018

Public

14 personnes (2 fauteuils roulants maximum) + 6 accompagnateurs (dont 1 responsable)

Prix

1100 €* la semaine ; 2060 €* les 15 jours
3025 €* les 3 semaines ; 3980 €* le mois

**voir modalités dans les informations générales*

INFORMATIONS GÉNÉRALES

«**Les Chamois Pyrénéens**», Association Sportive et Culturelle est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1980 à l'initiative de parents, d'amis et de professionnels du secteur social.
Son but est de proposer à ses adhérents déficients intellectuels des activités de loisirs, de sports et des séjours de vacances.
Les Chamois Pyrénéens possèdent :
Un agrément Atout France (IM 064140002)
Un agrément Jeunesse et Sports (13.S.002 du 17 janvier 2013).
Un agrément «Vacances Adaptées Organisées» (n° AG064016003 du 21 juin 2016).
Une affiliation à la Fédération Française du Sport Adapté.
Une adhésion à l'UNAT.

DUREE

Elle est variable :

Séjour de 4 semaines :	du samedi 28 juillet au samedi 25 août 2018
Séjours de 2 semaines :	du samedi 28 juillet au samedi 11 août 2018 ou du vendredi 03 août au vendredi 17 août 2018 ou du vendredi 11 août au vendredi 25 août 2018 ou du samedi 11 août au samedi 25 août 2018
Séjours de 1 semaine :	du samedi 28 juillet au samedi 05 août 2018 ou du lundi 30 juillet au lundi 06 août 2018 ou du mercredi 1er août au mercredi 08 août 2018 ou du samedi 04 août au samedi 11 août 2018 ou du samedi 11 août au samedi 18 août 2018 ou du samedi 18 août au samedi 25 août 2018

COUT

Variable en fonction de la durée et le lieu de séjour.
Les frais comprennent :

- les frais d'encadrement,
- les frais d'organisation,
- les assurances, (hors assurance annulation)
- la restauration,
- les activités,
- les frais de transport au départ de Pau. (sauf pour les séjours aériens)
- l'hébergement,
- les frais de dossier,

Ces frais ne comprennent pas :
- les achats personnels (souvenirs, boissons…)
- l'assurance annulation
- acheminement pour les séjours aériens (sur Bordeaux ou Toulouse)

ASSURANCE

Assurance Responsabilite Civile

La responsabilité civile professionnelle de l'Association Sportive et Culturelle Les Chamois Pyrénéens est souscrite auprès de la MAIF.
Nos prix intègrent la responsabilité civile, les dommages aux biens assurés, indemnisation des dommages corporels, recours protection juridique et rapatriement.

Assurance Annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation pour votre séjour. Elle correspond à 4 % du montant du séjour.
La souscription doit être obligatoirement effectuée simultanément avec l'inscription au séjour de vacances.
La garantie annulation prend effet dès l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

Objet de la garantie :
Dans le cas d'une obligation d'annulation du séjour avant son démarrage, l'assurance souscrite rembourse au participant toutes les sommes contractuellement dues à l'organisateur du séjour.

Conditions d'octroi de la garantie :
La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée :
- le décès du participant lui-même, de son conjoint ou d'un membre proche de sa famille (père, mère, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, gendre ou belle-fille),
- une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de 8 jours.
- un licenciement économique du participant, de son conjoint ou concubin, du père ou de la mère.

Toutefois, elle ne peut s'exercer :
- pour tout fait provoqué intentionnellement par le participant,
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, la maladie ou l'accident préexistant à la souscription du contrat,
- en cas de guerre civile ou étrangère,
- en cas d'irradiation :
- pour les cataclysmes naturels, à l'exception de ceux indemnisés dans le cadre des catastrophes naturelles (loi du 13 juillet 1982).

Montant de la garantie :
Sont couvertes au titre de l'assurance, toutes sommes versées dès l'inscription à l'organisateur (acompte, arrhes …) dans la limite d'un plafond égal au coût du voyage.

Formalités de déclaration :
Le participant ou ses ayants droits sont tenus, sous peine de déchéance, d'aviser les Chamois Pyrénéens dans les 10 jours, suivant la survenance de l'évènement.

Sans Assurance Annulation

En cas d'annulation, des frais d'annulation seront retenus par les Chamois Pyrénéens :
à plus de 60 jours du départ : forfait de 100 € pour frais de dossier,
entre 59 et 30 jours : 25 % du montant du séjour,
entre 29 et 15 jours : 50 % du montant du séjour,
entre 14 et 5 jours : 75 % du montant du séjour,
à moins de 5 jours : 100 % du montant du séjour.

En cas de non présentation au rendez-vous, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.
Tout séjour ou voyage écourté pour quelques raisons que ce soit, reste intégralement dû.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises en fonction de leur ordre d'arrivée. Les demandes seront retenues en fonction des places disponibles. Le bulletin d'inscription ci-joint est à nous retourner avant le **28 février 2018.**

Dès que nous connaîtrons vos intentions, nous vous adresserons le dossier individuel du participant. Dans le cas où ce dossier ne nous serait pas parvenu dans des délais acceptables, l'inscription ne sera pas prise en compte.
Nous nous réservons la possibilité, si les circonstances l'exigent et ce, dans l'intérêt des adhérents, de modifier leurs lieux de séjour après accord de l'intéressé, de son établissement ou de sa famille.
Si le nombre indispensable de participants à la mise en place d'un séjour n'est pas atteint, une nouvelle destination sera alors proposée.
En cas de refus de la part des participants, les sommes versées seront alors intégralement remboursées.

PAIEMENT

L'acompte que vous devrez verser à l'inscription est fixé à 25 % du prix du séjour.
Le solde devra être impérativement acquitté, sans rappel de notre part, au plus tard pour le 15 juillet 2018.

Nous acceptons les paiements par chèques-vacances ANCV.

ADHESION

Les séjours et les activités sont réservés aux adhérents de l'association. L'adhésion est obligatoirement réglée à la première inscription sur l'un des séjours proposés dans notre programme de vacances ; elle est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

PAPIER D'IDENTITE

La carte d'identité ou le passeport en cours de validité devront être remis au responsable du séjour au plus tard le jour du départ. Pour les séjours avec transport aérien, il est indispensable de nous fournir en plus une photocopie de la pièce d'identité dès l'inscription.

ARGENT PERSONNEL

Afin de pallier à tous les problèmes relatifs à l'argent personnel du vacancier (vol, perte …), l'association vous encourage à remettre celui-ci au responsable du séjour de vacances le matin du départ. Cette somme sera mise à disposition de chaque vacancier sur son lieu de séjour. L'équipe fournira un décompte individuel d'argent personnel (tenu en relation avec le vacancier pendant son séjour).

RESPONSABILITE

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou dégradation de certains objets personnels (appareil photo, caméra, téléphone portable, lecteur CD, rasoir électrique.)

MEDICAMENTS

• Pour le départ

Les médicaments concernant la journée du départ (midi, soir) doivent être remis au responsable du séjour de vacances (**en aucun cas, ces traitements ne doivent être mis dans le sac de voyage des personnes qui ne gèrent pas de manière autonome leur prise de médicaments**).

• Pour le séjour

Placer les médicaments correspondant à la durée du séjour dans ses semainiers jetables.

Joindre impérativement une ordonnance récente indiquant le traitement médical suivi -obligation faite par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.)-.

Si besoin nous était fait d'expédier d'autres médicaments, les frais postaux seraient à la charge du vacancier.

SOINS PARAMEDICAUX

Si vous êtes informés, avant le départ du vacancier, que ce dernier nécessitera des soins paramédicaux durant son séjour, vous devez impérativement nous en informer et organiser les interventions sur place. **Aucuns soins paramédicaux ne seront effectués à l'étranger.**

ENCADREMENT

L'encadrement de chaque séjour est adapté, à la fois, au degré d'autonomie des vacanciers et à leur nombre. Le personnel choisi est très motivé (pour la plupart professionnels ou futurs professionnels du secteur social ou médical) et placé dans un cadre de travail favorable afin de lui permettre une grande disponibilité.

HEBERGEMENT

Le choix des différents sites est effectué en fonction de critères très exigeants (confort et qualité du cadre de vie, respect de l'intimité de chaque vacancier, accessibilité, proximité des lieux d'animation, possibilité d'intégration).

Ces hébergements, bien adaptés aux besoins, sont de plusieurs types (gîtes, logis de France, hôtels, maisons individuelles, appartements, mobil-homes).
Tous les sites sont déclarés auprès des services de D.D.C.S.P.P. des régions concernées.

BAGAGES

Veillez à ne venir sur les séjours qu'avec un seul bagage. Trop souvent les vacanciers sont surchargés d'affaires inutiles (voir feuille de trousseau envoyée en juin).

TRANSPORT ALLER-RETOUR

Lieu de départ : les départs et les retours des séjours se font du Parc des Expositions de Pau sauf pour les séjours aériens.
Horaires : tous les détails du départ et du retour vous seront communiqués dès le mois de juin.
Bagages : des étiquettes pour les bagages vous seront adressées.
Pique-nique : chaque vacancier devra se munir d'un pique-nique et d'une boisson pour le voyage aller.
Aucun accompagnement à domicile ne pourra être effectué au retour.

PERMANENCE

Durant les séjours, une astreinte en cas d'urgence sera tenue par un salarié de l'association. Les coordonnées téléphoniques seront données ultérieurement.

ALBUM SOUVENIRS

Chaque vacancier aura la possibilité, s'il le désire, de remplir, durant son séjour un album souvenirs qui lui permettra de garder la trace des grands moments vécus pendant ses vacances. Il sera aidé par les accompagnateurs.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Un questionnaire de satisfaction sera remis à chaque vacancier à la fin de son séjour.

TRANSPORT SUR LES LIEUX DE SEJOURS

Durant tous les séjours, les groupes sont autonomes au niveau des déplacements (minibus et transports en commun).

RECLAMATIONS

Les réclamations devront être faites dans un délai maximum de 30 jours après la fin du séjour. Elles pourront se faire par téléphone, mais devront obligatoirement être suivies d'un courrier avec accusé de réception.

Décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992

TITRE VI - DE LA VENTE DE VOYAGES OU DE SÉJOURS

Art. 95 - Sous réserve des exclusions prévues aux deuxièmes alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les repas fournis ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;

12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;

13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments .En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Le nombre de repas fournis ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception

au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes:

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. 99 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours.

Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. 100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. 101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remplacement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyageur ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. 103 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis.

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celle-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Art. 104 - Les dispositions des articles 95 à 103 du présent décret doivent obligatoirement figurer sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes visées à l'article 1er de la loi du 13 juillet 1992 susvisée.

Séjours détente avec l'équipe des Chamois Pyrénéens

ACP
ASSOCIATION CHAMOIS PYRENEENS

Les Chamois Pyrénéens

105 av. des Lilas - C.S. 80123 - 64001 PAU Cédex

Tél : 05 59 84 64 90 • Fax : 05 59 84 60 96

Mail : chamois-pyreneens@wanadoo.fr

Association Sportive et Culturelle
de l'A.D.A.P.E.I. des Pyrénées Atlantiques

Retrouvez nous sur Facebook :
ACP Chamois Pyrénéens

Adapei Pyrénées-Atlantiques

PpP Pau Porte des Pyrénées

MAIF Assureur militant

UNAT Le tourisme au service des hommes et des territoires

ancv

Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 - Déclarée en Préfecture de Pau n° 64.4019 du 1er février 1980 - Agrément Atout France n° IM 064140002 - Agrément Jeunesse et Sports n° 13.S.002 du 17 janvier 2013 - Agrément Vacances Adaptées organisées n° AG06401003 du 21 juin 2016 - Affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté - N° SIRET 33107547300024 - Code APE 9329 Z - Adhérent à l'UNAT